

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Arrêté du 5 octobre 2009 portant nomination au conseil
d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat**

NOR : DEVK0923020A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, notamment les articles 6 et 7 ;

Vu les statuts du 5 mars 2007 de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2007 portant nomination de personnalités extérieures au conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;

Sur proposition de la chef du service du pilotage et de l'évolution des services,

Arrête :

Article 1^{er}

En remplacement de Mme Claire CORNET, pour la fin de son mandat, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat à compter du 1^{er} octobre 2009, en qualité de personnalité extérieure, représentant le Centre national de la fonction publique territoriale, la personne dont le nom suit : M. Philippe BAILBE.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à La Défense, le 5 octobre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :

Le préfet, secrétaire général,

D. LALLEMENT